



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

St-Légier, le 16 décembre 2013

**Préavis N° 20/2013 concernant
l'assainissement de la partie inférieure du
chemin du Saugy.**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 13 décembre 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°20/2013,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 2 avis contraires et 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 644'000.- ;
- Autoriser la Municipalité à encaisser les subventions cantonales ;
- Autoriser la Municipalité à financer cet investissement en recourant à l'emprunt si nécessaire ;
- Amortir ces investissements selon le point 4 de ce préavis, rubrique « amortissement » ;
- Encaisser les éventuelles subventions.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 13 décembre 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Anne Morier



La secrétaire

Chantal Colagioia